



DU Santé parcours Réhabilitation Cardiorespiratoire Descriptif du parcours

**Pour l'année universitaire 2025/2026
les regroupements sont prévus jeudi et vendredi de 9h à 18h**

Module 1 : 9 et 10 octobre 2025

- Bases de la physiologie de l'exercice et de la réhabilitation
- TP : outils d'évaluation du niveau d'aptitude

Enseignants référents du module : Dr. E. Stauffer et Pr. C. Hautier

CM : Introduction, contexte socio-économique de la réhabilitation en France et dans le monde

Liens démontrés scientifiquement entre Activité Physique et Santé, les conséquences physiologiques de la sédentarité, les pathologies chroniques

Physiologie de l'exercice

TP : Evaluation du niveau d'aptitude (prévoir tenue de sport pour pouvoir pratiquer marche, vélo ou course à pied sur tapis roulant).

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h

Module 2 : 13 et 14 novembre 2025

- De l'évaluation à la programmation des séances de réhabilitation

Enseignants référents du module : Dr. E. Stauffer et Pr. C. Hautier

CM : Evaluation des capacités fonctionnelles, conception et programmation du parcours de réhabilitation

TP : différentes modalités d'évaluation de l'aptitude physique, exemple de programme de réhabilitation (prévoir tenue de sport pour pouvoir pratiquer marche, vélo ou course à pied sur tapis roulant).

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h

Module 3 : 8 et 9 janvier 2026

- Pathologies cardio-vasculaires

Enseignants référents du module : Dr S. Lamoureux, Dr E. Stauffer et Pr. C. Hautier

CM : Pathologies cardio-vasculaires

TP : cas clinique de pathologies cardio-vasculaires / exemple de protocoles et séances de réhabilitation à l'effort

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h



DU Santé parcours Réhabilitation Cardiorespiratoire Descriptif du parcours

Module 4 : 12 et 13 février 2026

- Pathologies respiratoires

Enseignant référent du module : Dr. E. Stauffer

CM : Pathologies respiratoires

TP : cas clinique de pathologies respiratoires / exemple de protocoles et séances de réhabilitation à l'effort

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h

Module 5 : 12 et 13 mars 2026

- Troubles cérébraux et nerveux

Enseignants référents du module : Dr. S. Jacquin Courtois, Dr. S. Matteo et Dr. E. Stauffer

CM : Particularités de la réhabilitation dans le cas des troubles cérébraux et nerveux

TP : cas clinique de pathologies nerveuses / exemple de protocoles et séances de réhabilitation à l'effort

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h

Module 6 : 9 et 10 avril 2026

- Cancer et autres pathologies chroniques

Enseignants référents du module : Dr. E. Stauffer, Dr. M. Prudent et L. Bertolino

CM : Particularités de la réhabilitation dans le cas du cancer et autres pathologies chroniques

TP : cas clinique de cancers et pathologies chroniques / exemple de protocoles et séances de réhabilitation à l'effort

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h

Module 7 : 28 et 29 mai 2026

- Jeudi : mises en situation et applications pratiques

- Vendredi : évaluation formative, oral de stage et écrit

Enseignants référents du module : Dr. E. Stauffer et Pr. C. Hautier

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h - 18h



DU Santé parcours Réhabilitation Cardiorespiratoire Descriptif du parcours

Modalités d'évaluation des connaissances

Assiduité obligatoire. L'assiduité conditionnera l'autorisation de passer les examens.
Moyenne requise à l'examen écrit et à l'examen oral (20/40)

Examen écrit (questions rédactionnelles) et oral de stage en mai et session de rattrapage en septembre.

En cas d'échec à l'examen oral de septembre, possibilité de garder le bénéfice de l'examen écrit sur une année universitaire. Réinscription obligatoire.

1 seul redoublement (complet ou partiel) est autorisé.

Les supports de cours (PDF des PowerPoint et textes écrits) seront disponibles sur Moodle et seront envoyés aux participants.

Tous les modules comporteront une partie théorique et pratique.

Le volume total est de 112h et un stage d'une semaine en structure de réhabilitation est exigé et évalué. Attention, le stage devra avoir été réalisé avant la fin de la formation et l'oral de stage.

Les candidatures devront être accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation.